



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} SEPTEMBRE 2018 | N° 856

22

- 23

samedi & dimanche
9h30-18h

SEPTEMBRE 2018

DÉLICIES DE PLANTES

Salon du végétal

La rentrée

➔ Dossier P. 10

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

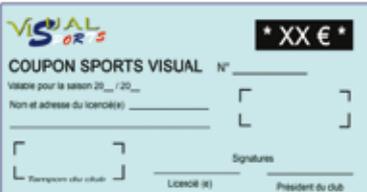
Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7



**Pour la rentrée,
donnez un coup de boost
à votre club de sport avec
l'Opération Coupon Sports VISUAL**



Demandez votre coupon à votre club de sport

02 99 83 94 96

OPTIQUE VISUAL CESSON
8, Place de l'Église - CESSON SEVIGNE

- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 25 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

Tél. : 02 99 83 52 00

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (sauf le 2^e samedi des vacances)

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Du 1^{er} au 7 septembre : Françoise GOBAILLE
Du 8 au 14 septembre : Albert PLOUHINEC
Du 15 au 21 septembre : François-Éric GODEFROY
Du 22 au 28 septembre : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 29 septembre au 5 octobre : Christophe LOTZ

Madame Marion Chasle, pédicure-podologue, vous annonce son installation au 2, place des Arcades, en succession de madame Eouzan. Tél. : 02 99 83 42 05.

22
23
samedi & dimanche
9h30-18h
SEPTEMBRE 2018

► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Dans le cadre de l'élaboration du plan local de l'Urbanisme intercommunal, vous trouverez joint au CIM de ce mois, le projet urbain communal de notre ville. Cette brochure vous présente les orientations d'aménagement de notre commune à l'horizon 2035. D'ici la fin du mois de septembre, ces orientations seront traduites dans un nouveau document d'urbanisme dont l'entrée en vigueur est prévue d'ici la fin de l'année 2019.

Je vous souhaite une bonne rentrée

Dans nos écoles, cette rentrée 2018

verra se mettre en place la nouvelle organisation des accueils périscolaires résultant d'un travail approfondi, mené tout au long de l'année scolaire passée, pour trouver des pistes d'amélioration en faveur des enfants.

L'encadrement se voit renforcé en nombre et en qualification des agents. 19 agents périscolaires supplémentaires à temps partiel ont été recrutés pour cette rentrée, soit six équivalent temps plein, et sont répartis sur les quatre écoles publiques. Les TAP vont évoluer vers une offre plus diversifiée que les années précédentes. Des études facultatives, encadrées, seront proposées directement après le temps de classe. Tous les détails de cette nouvelle organisation vous sont donnés dans le dossier.

Le mois de septembre est aussi celui de la rentrée pour toutes nos associations.

Comme chaque année vous pourrez les rencontrer lors du forum, le samedi 8 septembre dans la grande salle des tennis municipaux. C'est le moment de vous inscrire aux activités ou de proposer votre aide comme bénévole. Je salue une nouvelle fois tous les responsables et les membres actifs des associations dont le dynamisme est si précieux dans tous les domaines investis.

La foire aux arts vous accueillera au centre des loisirs le dimanche 9 septembre.

Ne manquez pas la visite du 11^e salon « Délices de Plantes » qui se déroulera le week-end des 22-23 septembre. Il réunira sous la houlette experte de la

société d'horticulture 35 plus de 120 exposants dans le parc du Pont des Arts, (Centre Culturel) et sera aussi l'occasion d'apprendre à économiser et à employer à bon escient « l'eau au jardin ». Ce thème choisi pour ce salon arrive à point nommé après cet été chaud 2018, une tendance qui tendra certainement à se confirmer dans les années à venir, selon les experts du climat.

Les concessionnaires de l'automobile

ont décidé de ne pas reconduire le salon auto cette année. La Ville était le facilitateur de cet événement depuis 2010. Mais « le monde de l'automobile change au pas de charge » nous disent-ils. Leurs nouvelles possibilités d'ouverture cinq dimanches par an et leurs contraintes budgétaires de tous ordres, les amènent à privilégier des manifestations par concession selon le calendrier propre à chacune d'elles. La Ville n'étant pas organisatrice, mais simplement une aide à la réalisation d'un salon directement piloté par l'Autopôle, nous respectons leur choix. Si leurs contraintes financières et organisationnelles devaient évoluer favorablement, la Ville resterait un partenaire privilégié pour appuyer les nouvelles initiatives.

Les concessionnaires ont remercié la mairie de Cesson-Sévigné pour avoir été à l'origine de ce salon et pour l'avoir soutenu sans faille, en particulier en fournissant des moyens logistiques importants.

Très bonne rentrée à tous !

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

La rentrée

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement 4

Actus 5

Expressions politiques 16

Conseil municipal 18

Développement durable 19

Arrêt sur images 20

Initiatives 23

Culture 24

Sports 27

Vie associative 29



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture** Affiche de Délices de Plantes © Hélène Vesvard

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 785 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} octobre 2018 ;
dernier délai : **jeudi 6 septembre**, avant 12h,

Agenda du 15 octobre 2018 :
vendredi 21 septembre, avant 12h.



11^e édition du salon Délices de Plantes



© Hélène vesvard

11^e édition du salon Délices de Plantes, organisée par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (SH 35) et la Ville, samedi 22 septembre et dimanche 23 septembre, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts - Centre Culturel. Le thème choisi pour 2018 s'intitule "L'eau au jardin".

Plus de 120 exposants présents

- ▶ producteurs locaux réputés : pépiniéristes, horticulteurs, rosiéristes, collectionneurs et généralistes...
- ▶ paysagistes et architectes des jardins ;
- ▶ artisans-décorateurs d'intérieur et d'extérieur, objets et mobiliers de jardin variés et de choix ;
- ▶ produits naturels issus du végétal : confitures, boissons, miels, parfums...

Conférences à l'auditorium du Pont des Arts

- ▶ "Restaurer le vivant et développer la biodiversité en ville" le **samedi** à 15h, par Éric Lequertier, architecte paysagiste. Double lauréat des Victoires du Paysage 2016, vice-président de Plante & Cité ;
- ▶ "L'eau et l'arrosage au jardin biologique et écologique" le **dimanche** à 14h30 par Denis Pépin, jardinier-formateur, auteur et conférencier. Spécialiste du jardinage biologique, écologique et permacole depuis plus de 30 ans. Son *Jardin des Pépins* a reçu le Grand Prix du Concours national des jardins potagers 2017.

De nombreuses animations

- Pour les enfants : ateliers mains vertes et création de mini-jardins, mise en pot d'une fleur à ramener chez soi.
- Pour tous : présentation d'une sélection de plantes rares par la SH 35 (rendez-vous à son stand), conseils de jardinage et d'entretien des végétaux, démonstration d'Art Floral, stand arbres fruitiers, tombola gratuite.
- La Basse cour au Jardin ;
- Le Village "Objectif Zéro Pesticides" : les associations de jardinage, de nature et d'environnement.
- Sculpture artistique sur bois en taille directe, réalisation d'une œuvre grand format à partir de la matière brute.
- Contes et balades en attelage avec Dolorès et son âne.

8 villes labellisées "Villes et Villages fleuris"

Le Comité Départemental du Tourisme rassemblera 8 "villes et villages fleuris" : Bédée, Chantepie, Iffendic, Les portes de Cogles, Melesse, Montfort-sur-Meu, Rennes et Cesson-Sévigné.

Tarifs

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans) ; pass 2 jours : 5 € (nouveau) ; tarif réduit : 3 € (étudiants, demandeurs d'emplois, personnes en situation de handicap, groupe de 10 personnes).

Pratique

Restauration sur place.
Accès facile pour le chargement de vos plantes.



📍 DISTRIBUÉE DANS CE CIM : LA BROCHURE PLUI



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal, vous trouverez joint au CIM de ce mois de s e p t e m b r e

le projet urbain communal de notre ville. Cette brochure vous présente les orientations d'aménagement de notre commune à l'horizon 2035. D'ici la fin du mois de septembre, ces orientations seront traduites dans un nouveau document d'urbanisme dont l'entrée en vigueur est prévue d'ici la fin de l'année 2019.

📍 "VIDE TA CHAMBRE"

Nouvel événement organisé par le Conseil Municipal des jeunes le **dimanche 14 octobre**, de 9h30 à 15h, salle n°1 de l'Espace de Grippé.

"Vide ta chambre" s'adresse aux 8-14 ans : les vendeurs de jeux, jouets et livres doivent être accompagnés de leurs parents.

Tarif : 4 € la table d'1m20.

Petite restauration. Entrée libre.

Inscriptions du 15 septembre au 9 octobre sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Contact et renseignements :

cmj@ville-cesson-sevigne.fr

07 87 55 24 41 ou 02 99 83 62 06.

📍 FORUM PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Il aura lieu **jeudi 6 septembre**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

L'objectif de ce forum est de faciliter la rencontre entre familles à la recherche d'un mode de garde et professionnels de l'accueil à domicile. Gratuit.

Contact : Relais Assistants Maternels (RAM) au 06 95 60 71 17 ; ram@udaf35.unaf.fr

📍 RÉALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE RUE DE LA CHALOTAIS

À partir de la mi-septembre, des travaux vont être effectués pendant 8 mois par Rennes Métropole pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et un chemin piéton, rue de la Chalotais. La 1^{ère} phase d'une longueur d'1,6 km concerne le tronçon "Village des collectivités - piscine". Une 2^e phase est prévue entre la piscine et la Vilaine lorsque la maison médicale située en face des tennis municipaux sera livrée.

Selon l'avancement du chantier, la circulation pourra être modifiée.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville,

www.ville-cesson-sevigne.fr

📍 ÉTAT CIVIL du 9/06/2018 au 03/08/2018

Naissances

- Alya BELKASMI
- Armel PRADO
- Léo MARONNE
- Camille DRENO
- Alex SANTOS SOUSA
- Milo PICHOT
- Alexis BENOT
- Brune ALZINGRE
- Anjaly DORVAL
- Roman GUELÉ BOSCH
- Lina LE GOUESBE
- Abel GALLARD

Mariages

- Didier KERVEILLANT conducteur de car et Isabelle ROUPIE aide soignante
- Esteban MIRO, conducteur de travaux et Aurore CHAUVEL, infirmière
- Maxime AUBRY, commercial et Camille BARIOU, vendeuse
- Jonathann FAUVEL, ingénieur de maintenance et Elsa AYMÉ, auxiliaire

de puériculture

- Éric PORTIER, ingénieur en informatique et Peggy JOUBERT, déléguée médicale

- Thomas POUTREL, technicien en génie climatique et Delphine BRETON, artisan toiletteur

- Bassel BERJAOU, consultant en stratégie et Sandrine LALLINEC, contrôleur de gestion

Décès

- Marie LOISEL veuve JARY, 93 ans

- Pierre GUY, 90 ans

- Marcel GLO, 81 ans

- Anne-Marie JAOUEN veuve HEURTHAULT, 86 ans

- Colette ROBERT épouse LAURANS, 89 ans

- Jean LE VACON, 88 ans

- Robert TRUBERT, 82 ans

- Renée VILLENEUVE veuve LIMEUL, 89 ans

- Hervé GEORGES, 61 ans

- Marie-Thérèse MAHE, veuve GUERIN, 90 ans

- René LOGEAIS, 90 ans

- Ahmed FELLOUH, 82 ans

- Serge LACHATER, 61 ans

- Jean COLLIGNON, 92 ans

- Bernadette PATAUX

- veuve PIEAU, 97 ans

- Jacques LEFRAND, 66 ans

- Denis COBERT, 62 ans

- Michelle LINEL

- veuve LEMAIRE, 83 ans

- Louis DELALANDE, 90 ans

- Huguette BRUCKER

- épouse DUFOUR, 87 ans

- Madeleine MOINE

- veuve MAREMBERT, 84 ans

📍 DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou ijlm.services@free.fr (copie du mail au service Communication : communication@ville-cesson-sevigne.fr)

Café séniors

Il n'y aura pas de café séniors au mois de septembre. Reprise le jeudi 4 octobre à 14h à l'Espace Citoyen sur la prévention routière (avec l'association de prévention routière et la police Municipale). Sur inscription au 02 99 83 52 00, serveur vocal, demander "Affaires sociales".

Architecte conseil

Permanence jeudi 6 septembre de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 19 septembre, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 13 et 27 septembre de 14h à 16h30.

Couples et familles, conseil conjugal et familial

Lundi 10 septembre, de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/06/2018 au 1/08/2018

- ▶ 9, rue de la Petite Monniais : aménagement des combles ;
- ▶ 16, rue du Parc : construction d'un abri de jardin ;
- ▶ 23, allée Viviane : extension d'une maison individuelle avec démolition d'une véranda existante ;
- ▶ 10, chemin de la Guilbonnais - lot 3 : construction d'une maison individuelle avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ 10, chemin de la Guilbonnais - lot 4 : construction d'une maison individuelle à usage d'habitation avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle avec garage intégré ;
- ▶ 47-49 rue de Rennes : démolition de deux maisons individuelles pour la réalisation d'un immeuble de 17 logements collectifs en R+2+ double attique ;
- ▶ 7, rue de la Lande Sèche : modification de toiture et de façades, création d'un abri de jardin ;
- ▶ 9, rue de Bellevue : démolition d'une maison individuelle pour la construction d'une maison d'habitation sur 2 niveaux ;
- ▶ 12, bd de Dézerseul : aménagement d'un garage existant et extension d'une maison individuelle ;
- ▶ 7, allée des Hirondelles : extension

d'une maison individuelle ;

- ▶ 2B, allée de la Vieille Hublais : construction d'une maison individuelle avec garage et préau ;
- ▶ avenue des Préales - bd des Alliés : construction d'un centre de distribution automobile ;
- ▶ rue du Bourgeon : construction d'une maison individuelle avec garage annexe ;
- ▶ 38, rue des Lilas : construction d'une maison individuelle avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ 31, avenue de la Grande Fontenelle : modification de clôtures et murets ;
- ▶ 102, rue de la Monniais : modification d'une annexe existante.

Retraits

- ▶ 2, rue du Placis Vert : construction de 104 logements comprenant collectifs, intermédiaires et maisons individuelles ;
- ▶ 1, allée des Prunus : construction d'une maison individuelle avec garage accolé et piscine ;
- ▶ 13, allée des Tulipes : démolition d'une maison individuelle pour la réalisation de deux maisons individuelles non jumelées avec garages annexes et clôtures.

Refus

- ▶ 4, rue du Hoguet : démolition de constructions existantes pour la réalisation d'un village d'activités de 5 bâtiments comprenant bureaux et activités artisanales.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

Le Clic organise deux rendez-vous à l'intention des bénévoles : débat théâtral le **mardi 2 octobre** de 14h30 à 16h30 et poursuite des échanges **mardi 16 octobre** à 14h30 à salle du Triptik à Acigné. *Gratuit, sur inscription avant le 20 septembre. Plus d'information sur le site de la Ville.*

CLIC Alli'âges : 02 99 77 35 13

TRAVAUX RUE DE LA RIGOURDIÈRE

Dans le cadre de l'aménagement du secteur du Haut Grippé des travaux d'aménagement de la rue de la Rigourdière ont débuté fin août, pour une durée estimée à 3 mois. Des perturbations de circulation sont à prévoir à partir du 10 septembre. Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



➔ ÉCOLE NOTRE-DAME

L'école Notre Dame fête sa 20^e rentrée rue des Lauriers. Les 20 ans de la « Nouvelle École » seront fêtés **samedi 6 octobre** à partir de 10h.

Pour ceux qui ont été élèves ou parents et qui souhaitent participer à cet événement, il est proposé de venir retirer un carton d'invitation au secrétariat de l'école entre le 1^{er} et 15 septembre.

Informations au 02 99 83 17 62.

➔ COUPONS SPORT

Pour les enfants de 6 à 9 ans : Coupon sport Ville de Cesson-Sévigné

Le montant du coupon sport s'élève à 20 €. Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires des tarifs dégressifs. Lieu : service d'Action Sociale et des solidarités de la Ville de Cesson-Sévigné le matin sans rendez-vous. Justificatifs à présenter : livret de famille, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Renseignements : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

Pour les jeunes de 12 à 15 ans : Coupon Sport Conseil Départemental

Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire. Votre enfant doit être inscrit à un club. Renseignements : auprès du club sportif où vous comptez inscrire votre enfant ou sur le site du Conseil Départemental : www.ille-et-vilaine.fr



© Groupe Launay

Remise du prix à Franck Launay, Président du Directoire du Groupe Launay et Jérôme Launay, Directeur Général du Groupe Launay et Gaëlle Harmonic, architecte de la résidence.

➔ PYRAMIDE D'OR DU GRAND PUBLIC POUR LA RÉSIDENCE WAVY

Après le prix grand public régional aux Pyramides d'Argent (cf Cim du mois de mai) le Groupe LAUNAY a reçu la Pyramide d'Or du Grand Public, à l'occasion du 48^e congrès national de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, qui

s'est déroulé à Biarritz. Chaque année depuis 15 ans, le concours des Pyramides d'Or récompense les plus belles réalisations des promoteurs de la FPI. La résidence Wavy est située dans le quartier du Haut Grippé.

➔ ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine, une enquête publique unique préalable aux autorisations environnementales est ouverte sur le territoire des communes de Cesson-Sévigné et Rennes depuis le lundi 27 août à 9h jusqu'au mercredi 26 septembre 2018 à 17h15 sur les projets présentés par la SPLA ViaSilva d'aménagement de deux ZAC "Atalante ViaSilva" et "Les Pierrins".

Le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment les résumés non techniques des deux projets, l'étude d'impact commune et l'avis de l'autorité environnementale est consultable gratuitement au siège de l'enquête fixé à la mairie annexe, aux horaires habituels suivants : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi, de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30

à 12h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ou sur le site Internet de la Préfecture,

www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées sur le registre d'enquête publique côté et paraphé par le commissaire enquêteur Yves Monnier, ouvert à cet effet à la mairie annexe de Cesson-Sévigné, ou par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Cesson-Sévigné, 1, esplanade de l'Hôtel de Ville CS 91 707 - 35517 Cesson-Sévigné ou par voie électronique : enquete.zac.viasilva@gmail.com

Yves Monnier tiendra des permanences mercredi 5 septembre, de 14h à 17h ; mardi 11 septembre, de 14h à 17h ; vendredi 21 septembre, de 13h à 16h et mercredi 26 septembre, de 14h à 15h.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ BASE SPORTS NATURE : INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019

La base sports nature propose des cours toute l'année pour les enfants et pour les adultes.

L'école des « sports nature » de 6 à 17 ans permet de goûter à quatre activités sportives (Course d'Orientation, Escalade, Canoë-Kayak et golf). Des passerelles sont possible vers les clubs locaux.

Pour les adultes, les cours (débutant et perfectionnement) ont pour objectif de donner les bases du canoë-kayak afin que les pratiquants, puissent naviguer de manière autonome en eau vive et en eau calme et puissent acquérir un bagage technique pour une pratique en rivière, en mer et dans les vagues.

Différentes activités sont également proposées : le kayak en eau calme et en eau-vive aux beaux jours, l'escalade en salle l'hiver, le golf, la course d'Orientation et le trail. L'élaboration d'un déplacement, l'adaptation à différents milieux, la gestion des risques et les plaisirs liés à une pratique de pleine nature constitueront un fil rouge tout au long de l'année. Il reste encore quelques places dans des groupes suivants :

- Groupe enfants kayak 8-12 ans débutants première année le mercredi de 14h à 15h30 ;
- Groupe 13-17 ans multi-sports



(kayak et escalade) de 16h à 17h30.

- Groupe adultes débutants kayak le mercredi de 18h30 à 20h et adultes multi-sports nature le jeudi de 18h30 à 20h. *Renseignements : 2 route de Paris ; tél. : 02 23 45 18 18 ; base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr*

➤ PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Vidange de la piscine **du lundi 3 septembre au dimanche 9 septembre inclus** : piscine et salle de musculation fermées.

Il reste des places pour les cours : se renseigner à l'accueil. (La semaine de la vidange, l'accueil de la piscine sera ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.)

Reprise des cours **le lundi 10 septembre**.

Braderie de Cesson-Sévigné : la piscine sera fermée **le dimanche 7 octobre**.

Nouveaux horaires bassin ludique :

Lundi 18h-20h ; mardi, 7h15-8h45 et 12h15-19h ; mercredi, 11h-13h30 (jusqu'au 05/04/2019) 16h-19h ; jeudi 7h15-8h45 et 12h-19h ; vendredi 12h15-18h30 ; samedi 11h-19h ; dimanche 9h-19h

Nouveaux horaires bassin sportif

Mercredi, 11h-13h (4 lignes d'eau) ; jeudi, 12h - 14h (4 lignes) ; samedi 14h-17h (2 lignes) 17h-19h (4 lignes) ; dimanche 9h - 19h (4 lignes).

Tarifs au 1^{er} septembre 2018

Entrée adulte : 4,90 €

Entrée enfant : 3,90 €

Entrée étudiant : 4 €

10 entrées adultes 40 € plus la carte à 2,20 €

10 entrées enfants 29 € plus la carte à 2,20 €

Abonnement mensuel adulte 18,40 €

Abonnement mensuel enfant 13,30 €

Abonnement mensuel famille 47 € plus la carte à 2,20 €.

Contact : 02 99 83 52 10



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

📍 TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR

Depuis le 21 août, les équipes de Carmila et du centre commercial Rennes-Cesson ont sonné le coup d'envoi des travaux d'extension de la galerie marchande. Avec 27 enseignes supplémentaires, ce projet permettra d'élargir l'offre commerciale. Ouverture du centre, agrandi et rénové fin 2019.

Un projet pour moderniser la galerie et doubler l'offre commerciale

Le programme d'extension du centre Rennes-Cesson a pour double objectif de moderniser la galerie et d'enrichir l'offre commerciale avec l'apport de 27 nouvelles enseignes, portant l'offre totale à 65 enseignes.

L'extension sera réalisée sur le parking existant dans une logique de densification de l'espace. En parallèle, un parking sous-terrain sera aménagé sous la galerie. Le centre commercial proposera 1 557 places, dont plusieurs réservées aux mobilités alternatives (6 pour les véhicules

électriques, 75 au covoiturage). Pour améliorer le confort des visiteurs, un système de guidage électronique sera installé sur le parking. Il indiquera aux visiteurs les places de stationnement disponibles. Enfin, des abris à vélos ainsi qu'une piste cyclable qui rejoindra le centre-ville de la commune seront également aménagés.

Le chantier d'extension du centre a démarré le 21 août. Pendant toute la durée des travaux, les accès aux parkings depuis les voies publiques ne seront pas modifiés et les commerces de la galerie seront ouverts. L'extension ouvrira ses portes au grand public au dernier trimestre 2019.

📍 MAISON DES JEUNES L'ESCALE

"A nous la montagne" : jardinage et séjour glisse

Le service Jeunesse organise cet hiver une semaine à la montagne avec au programme la découverte du snowboard lors des vacances d'hiver (semaine à préciser : 9 janvier 2019 au 16 janvier 2019 ou 16 au 23 janvier 2019) pour les 14-17 ans en Haute-Sa-

voie (450 €). Afin de baisser le tarif du séjour et permettre aux jeunes de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, le service Jeunesse propose une activité "jardinage" qui aura lieu tous les matins du 22 au 26 octobre 2018. Il s'agit d'une activité d'entretien et d'embellissement de différents lieux cessonais en partenariat avec le service Environnement-Cadre de vie de la commune. En contrepartie, la Ville prend en charge une partie des coûts de ce séjour. Places limitées et inscription sous la forme de candidature.

- Retrait des dossiers de candidature à la Maison des Jeunes l'Escale à partir du 5 septembre, retour jusqu'au 29 septembre.

Rappel : En période scolaire la maison des jeunes est ouverte aux 11-17 ans le mercredi et samedi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h30

L'accueil est gratuit et ouvert à tous Pas d'inscription nécessaire à l'accueil et départ et arrivée selon l'envie et besoins des jeunes.

Contact : Escale, tél. 02 99 83 82 75

📍 BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 13 OCTOBRE

Vous êtes arrivés à Cesson-Sévigné entre début octobre 2017 et aujourd'hui ? C'est avec plaisir que le **samedi 13 octobre**, le Maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous souhaiteront la bienvenue. Cet accueil prendra la

forme d'une présentation de la Ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. Rendez-vous samedi 13 octobre à 10h30, à l'Espace Citoyen, place de Waltrop. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner le

coupon-réponse ci-dessous **avant le vendredi 5 octobre**, dernier délai, à l'Espace Citoyen. Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : 02 99 83 52 00 (demander "communication")



Coupon-réponse accueil des nouveaux habitants

Nom : Prénom :

Adresse :

Je serai présent(e) le samedi 13 octobre à l'Espace Citoyen, place de Waltrop.

Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s).



La rentrée



La nouvelle organisation des accueils périscolaires

Les accueils périscolaires de la Ville permettent d'offrir aux familles un service de garde de leurs enfants aux écoles maternelles et élémentaires pendant les périodes entourant les temps de classe (matin/midi/après-midi). Les effectifs scolaires sont importants ce qui engendre :

- Une accidentologie accrue chez les enfants ;
- Une dégradation des conditions de travail des agents et de la qualité d'encadrement des enfants.

Partant de ces constats, parents, élus, techniciens, enseignants et responsables associatifs se sont réunis à cinq reprises en 2017-2018 pour travailler sur des pistes d'amélioration. Ces axes ont fait l'objet de décisions et de réponses apportées par la Ville:

Les rythmes scolaires

La décision du maintien de la semaine de 4,5 jours est basée sur un sondage réalisé auprès des familles en octobre 2017, sondage qui a révélé que **61 %** d'entre elles étaient favorables **au maintien de l'organisation de la semaine à 5 matinées et 4 après-midi travaillées**. La municipalité a donc décidé de suivre l'avis des familles alors que les enseignants étaient plutôt favorables à un retour à 4 jours. Pour faciliter la vie des familles avec fratrie, qui doivent déposer l'aîné en élémentaire puis le plus jeune en maternelle, ce qui demande plus de temps de transition, il a été décidé un décalage de l'heure de début de classe de 10 minutes (8h30 pour les élémentaires et 8h40 pour les maternelles).

La déclaration en ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) auprès de Jeunesse et sports

Afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants, la Ville a décidé de déclarer 70 % des périodes périscolaires en ALSH. Cette démarche oblige la Ville à :

- Respecter une réglementation en termes de taux d'encadrement (un adulte pour 14 enfants) ;
- Rédiger un nouveau projet pédagogique ;
- Assurer un niveau de qualification des agents.

Cette configuration en ALSH concernera les périodes périscolaires entre 12h et 19h pour les maternelles et entre 16h35 et 19h pour les élémentaires. Pour les autres périodes non déclarées en ALSH, la Ville a souhaité renforcer l'encadrement de 2 à 3 agents par école ce qui représente un effort budgétaire important.

L'encadrement

La Ville a procédé au recrutement de 19 agents périscolaires à temps partiel, soit six équivalent temps plein. Ce renforcement en nombre du personnel est accompagné d'un plan de formation BAFa pour certains agents et par un niveau de qualification exigé pour les nouveaux agents. De plus, Julie Oliviate et Anaïs Lescouezec, respectivement référentes élémentaires Bourchevreuil et Beausoleil vont voir leurs missions évoluer car elles deviendront responsables des accueils périscolaires maternels et élémentaires. Postes entièrement dédiés à la coordination et à la supervision du service et dégagés de l'encadrement direct des enfants. Elles consolideront leur rôle d'interlocutrices privilégiées auprès des parents et des enseignants.



Le contenu des activités périscolaires

les TAP vont devenir des activités périscolaires tout simplement et évoluer vers une offre plus diversifiée que les années précédentes, dispensées par des animateurs municipaux généralistes et non plus experts dans une seule discipline. La Ville n'a pas vocation à proposer une offre trop spécialisée qui viendrait concurrencer le monde associatif. Ces nouvelles activités périscolaires se verront soutenues par un budget spécifique.

Concernant le contenu de ces activités, un projet pédagogique a été travaillé tout l'été avec les équipes périscolaires d'où découleront une organisation et un contenu qui vous seront présentés courant septembre.

Le temps des repas des élémentaires

Jugé trop court, il va être rallongé.

Cela permettra de fluidifier ce temps et en parallèle, pour les enseignants, de positionner les activités pédagogiques complémentaires (APC) qui se télescopaient parfois avec les TAP de l'après-midi.

Études surveillées

La Municipalité a décidé de repositionner les études directement après le temps de classe :

- Afin de favoriser les devoirs faits à l'école et ainsi d'améliorer l'égalité des chances des enfants ;
- Et de répondre à une demande des enseignants.

Sa durée a été revue passant de 1h à 35 minutes. Le tarif de 0,39 € à 1,30 € a été réajusté avec application de la dégressivité et s'adressera aux enfants du CE1 au CM2 avec des modalités d'inscription via le portail famille. Cette étude sera encadrée soit par des enseignants volontaires, soit par les agents périscolaires.

Ce service est bien sûr facultatif et laissé à l'appréciation des familles. Notre volonté politique est de favoriser l'épanouissement de l'enfant durant tous les temps, scolaire et périscolaire. Nous pensons réellement que cette nouvelle organisation œuvre dans ce sens. D'ores et déjà nous proposerons aux acteurs éducatifs une première réunion d'évaluation dans le courant du premier trimestre.



Horaires des écoles élémentaires à la rentrée de septembre 2018

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7h30-8h20	Accueil périscolaire					
8h20-8h30	Accueil par les enseignants					
8h30 -12h00	Classe		Classe <i>Fin à 11h50</i>	Classe		
12h00-13h50	Pause repas		Garderie gratuite jusqu'à 12h30	Pause repas		
13h50-14h00	Accueil par les enseignants			Accueil par les enseignants		
14h00-15h40	Classe			Classe		
15h40-15h50	Sortie des élèves ne restant pas en étude			Sortie des élèves ne restant pas en étude		
15h40-16h00	Récréation			Récréation	Récréation	
16h00-16h35	Étude ou récréation			Étude ou récréation		
16h35-16h50	Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire			Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire		
16h35-17h15	Goûter			Goûter		
17h15-18h00	Activités en ateliers			Activités en ateliers		
18h00-19h00	Accueil périscolaire (activités informelles, lecture, etc)			Accueil périscolaire (activités informelles, jeux libres, etc)		

**Aide aux séjours**

Votre enfant part en voyage avec l'école, le collège, le lycée, l'Accueil de Loisirs 4-11 ans, l'Escale.

Afin de permettre à chaque enfant de partir en séjour, la Ville de Cesson-Sévigné accorde des aides adaptées à la situation de chacun. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez le service Accueil Général, Espace Citoyen.

Inscription scolaire du 1^{er} degré

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen

Horaires des écoles maternelles à la rentrée de septembre 2018

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h30	Accueil périscolaire				
8h30-8h40	Accueil par les enseignants				
8h40-12h00	Classe				
12h00-13h35	Pause repas		Garderie gratuite jusqu'à 12h30	Pause repas	
13h35-13h45	Accueil par les enseignants			Accueil par les enseignants	
13h45-15h35	Classe			Classe	
15h35-15h50	Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire			Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire	
15h35-16h30	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
16h30-16h45	Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire			Sortie des élèves ne restant pas en accueil périscolaire	
16h30-17h15	Goûter			Goûter	
17h15-19h00	Accueil périscolaire (activités informelles)			Accueil périscolaire (activités informelles)	

 Période Éducation nationale

 Période durant laquelle les parents peuvent récupérer leur enfant

 Période durant laquelle les parents n'ont pas la possibilité de récupérer leur enfant (attendre la fin des activités)

aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen :

Merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour l'inscription scolaire de votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants)
- Justificatif de domicile datant de

moins de 3 mois (quittance loyer, EDF)

- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce

- En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent

- Carnet de santé de votre enfant

- Numéro d'allocataire CAF

- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement)

- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents.

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective auprès de la direction de l'école sur présentation des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée.

En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

L'inscription en maternelle : les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Tarifs dégressifs 2018/2019 à compter du 1^{er} septembre 2018 *

Tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Non Cessonnais	
Quotients familiaux	1346 et plus	1251 à 1345	1158 à 1250	1063 à 1157	955 à 1062	820 à 954	740 à 819	605 à 739	604 et moins		
Cantine	5,03 €	4,68 €	4,31 €	3,96 €	3,54 €	2,99 €	2,28 €	1,16 €	1,16 €	5,57 €	
Garderie matin 1/2 h	1,08 €	1,01 €	0,93 €	0,86 €	0,76 €	0,66 €	0,59 €	0,49 €	0,33 €	1,62 €	
ALSH Maternel sans goûter 15h35-16h30	0,70 €	0,65 €	0,60 €	0,55 €	0,50 €	0,43 €	0,39 €	0,32 €	0,21 €	1,00 €	
ALSH maternel 15h35-19h (goûter)	3,63 €	3,37 €	3,12 €	2,87 €	2,58 €	2,22 €	2,00 €	1,63 €	1,09 €	4,56 €	
Garderie Soir élém. sans goûter 16h-16h35	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Études élém. sans goûter 16h-16h35	1,30 €	1,21 €	1,12 €	1,03 €	0,92 €	0,79 €	0,72 €	0,59 €	0,39 €	1,42 €	
Étude + ALSH élém. soir (goûter)	3,63 €	3,37 €	3,12 €	2,87 €	2,58 €	2,22 €	2,00 €	1,63 €	1,09 €	4,56 €	
Garderie du soir + ALSH élém. soir (goûter)	3,13 €	2,91 €	2,68 €	2,46 €	2,22 €	1,93 €	1,73 €	1,42 €	0,96 €	4,71 €	
ALSH maternel et primaire 1/2 journée, mercredi. et vac. scolaires (goûter)	Caf	5,15 €	4,76 €	4,42 €	4,05 €	3,65 €	3,14 €	2,82 €	2,32 €	1,53 €	7,73 €
	Non Caf	7,58 €	7,05 €	6,53 €	6,00 €	5,39 €	4,62 €	4,16 €	3,41 €	2,28 €	9,51 €
Aide aux séjour	Néant	7 %	14 %	21 %	29 %	39 %	45 %	55 %	70 %	Néant	

* Attention : des tarifs sont également mis en place pour les personnes qui n'ont pas prévenu des absences ou présences au repas et l'ALSH mercredi et vacances scolaires

Quotients Familiaux

Les quotients familiaux sont mis à jour chaque année en janvier.

Si vous avez autorisé le service Espace Citoyen – Accueil Général à consulter le site CAFPRO, votre quotient sera automatiquement mis à jour courant janvier 2019, sous réserve que vos revenus soient indiqués.

Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour à l'Espace Citoyen. Il n'y a pas d'effet rétroactif.

Simplification du portail des familles

Il y avait une forte attente des usagers pour simplifier le portail des familles

(qui est accessible via le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr). Le service Espace Citoyen a profité de la nouvelle organisation pour répondre à cette demande.

Désormais, pour les réservations en période scolaire, les démarches se font par l'onglet "Périscolaires".

Information

Une conférence d'Axelle Huber est proposée **jeudi 18 octobre** à 20h30 à l'Espace Citoyen. Elle est intitulée "La joie au cœur de l'épreuve-conférence-témoignage".

À 37 ans, Léonard, époux et père de 4 enfants, est atteint de la ma-

ladie de Charcot (Sclérose Latérale Amyotrophique) qui le prive peu à peu de tous ses muscles et le rend prisonnier d'un corps qui ne répond plus. Léonard garde le sourire et connaît la joie tout au long de l'épreuve, malgré la souffrance et jusqu'à la mort 4 ans plus tard. avec une grande justesse de ton, son épouse raconte l'humour indéfectible de Léonard malgré la maladie croissante. Axelle Huber rapporte le cheminement de toute une famille dans les difficultés, la souffrance et la mort, révélant comment la joie peut demeurer présente au cœur de l'épreuve.

Son ouvrage « Si je ne peux plus marcher, je courrai » sera en vente le soir de la conférence.

Entrée libre.



3 questions à

Béatrice Legault,
adjointe chargée de la petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille

Vous souhaitez répondre à l'article de l'opposition du CIM de juillet 2018 ?

Oui, à la suite de la concertation avec les familles il a été acté de conserver une organisation à 4,5 jours. D'où le versement du fond de soutien délégué par l'État. En effet, le versement du fonds de soutien est lié aux 4,5 jours et non aux TAP. Il faut donc décorrélérer l'organisation des temps scolaires de l'organisation des temps périscolaires. Comme il l'a été évoqué et de façon appuyée par les parents délégués, une réflexion a été menée afin d'améliorer les temps périscolaires (renforcement du taux d'encadrement, rédaction d'un projet pédagogique spécifique, amélioration de la sécurité). Cela a conduit la municipalité à déclarer les accueils périscolaires en Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), d'où une nouvelle augmentation des dépenses essentiellement en masse salariale.

Les maternelles seront en ALSH pendant tous les temps périscolaires de 12h à 19h. La période de 15h35 à 16h30 va devenir payante mais ce nouveau tarif (de 0,21 € à 0,70 €), soumis à dégressivité donne droit à un crédit d'impôt de 50 %. Les écoles élémentaires seront en ALSH à partir de 16h30.

L'augmentation des tarifs est dans la ligne de celle appliquée durant la mandature précédente (entre 1,8%

et 2,2%). Ce faisant, nous avons respecté notre engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts, contrairement à la précédente mandature.

Depuis 2015, la Ville a souhaité repenser la politique d'aménagement des aires de jeux et les rénover. Quels ont été les travaux réalisés en 2018 ?

Une réflexion concernant les aires de jeux a été engagée en 2015 à la suite de différents constats :

- ▶ Nombre très important d'aires de jeux dont beaucoup étaient isolées, peu utilisées et pauvres en nombre et en diversité des jeux proposés ;
- ▶ Le nombre élevé des aires de jeux ne permettait pas un échange entre les différents quartiers ;

Au cours des trois dernières années, un certain nombre de modifications ont eu lieu. En 2018, les travaux réalisés ont été les suivants :

- ▶ Agrandissement de 100 m² de l'aire de jeux rue du Réage, avec pose d'un nouveau jeu ;
- ▶ Dépose de l'aire de jeux « square Doré » et repose de ces jeux sur l'aire de la Mare Pavée avec engazonnement des surfaces sablées et pose de nouveaux bancs et corbeilles de propreté ;
- ▶ Remise en état du cheminement piéton et de la terre végétale sur l'aire du « square Doré » ;
- ▶ Remise en état de la terre végétale sur l'aire de la Perrière ;
- ▶ Pose de nouvelles poignées sur les portillons des aires de jeux ;
- ▶ Installation de buts sur l'aire de jeux de Champagné ;
- ▶ Pose de nouvelles balançoires sur les aires de jeux : square du Muguet, la Pommeraie, la Rabine ;
- ▶ Pose de 4 totems canins.

Toute cette restructuration vise à développer une politique familiale attractive qui donne toute sa place à l'enfance. Ce travail sur les aires de jeux était un des axes majeurs du schéma de la petite enfance.

Un nouveau mode de garde tend à se développer : les Maisons d'Assistants Maternels. Qu'en est-il à Cesson-Sévigné ?

Les Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M.) ont été créées par la loi du 9 juin 2010. Ce nouveau mode d'accueil offre la possibilité à plusieurs assistants maternels de se regrouper pour accueillir des enfants dans un même local. Ainsi, les M.A.M. peuvent regrouper 2 à 4 assistants maternels agréés. Les assistants maternels sont encouragés à limiter la capacité globale de la M.A.M. à 12 places. Il est cependant important de préciser que les familles employeurs contractualisent avec un assistant maternel et non avec la M.A.M.

Ce mode d'accueil permet aux professionnels de rompre leur isolement, d'être dans un échange de pratiques et d'offrir aux parents une amplitude horaire plus importante.

La création d'une M.A.M. nécessite le dépôt d'un dossier auprès des autorités compétentes (CAF, Département). Ce dossier comprend plusieurs volets :

- ▶ Projet pédagogique ;
- ▶ Plan de financement ;
- ▶ Achat ou location d'un local qui reste en totalité à l'appréciation des assistants maternels de la M.A.M.

Notre équipe municipale est favorable à l'installation de M.A.M. sur le territoire communal car nous souhaitons diversifier l'offre d'accueil des jeunes enfants afin de répondre au mieux aux besoins des parents. La création de M.A.M. s'inscrit totalement dans le schéma de la petite enfance qui vise à renforcer la complémentarité des différents modes d'accueil déjà existants dans la commune tels que les assistantes maternelles, les crèches, les micro-crèches publiques et privées.

MUTUALISER ET DÉVELOPPER LES INITIATIVES DES COMMUNES : FAVORABLES

La démarche de mutualisation entre les communes de la Métropole a été présentée en Conseil municipal. Il s'agit d'un cadre qui dessine les grandes lignes et les objectifs partagés permettant à chaque commune d'inscrire ses actions dans un schéma cohérent de territoire.

Très favorables à cette démarche de mutualisation, nous en partageons les principes fondateurs : **solidarité, équité, équilibre entre les territoires et respect de la subsidiarité. Le schéma de mutualisation** tient compte des spécificités de chaque commune avec son existant, ses initiatives locales mais aussi ses projets. Tous les domaines sont concernés pour optimiser l'utilisation des équipements et en mutualiser les coûts. Plus que des contraintes, il vise aussi à améliorer la qualité des services rendus aux habitants et soutenir les initiatives locales avec leurs acteurs associatifs dans tous les domaines de la vie, du sports et de la culture.

D'ailleurs, Cesson-Sévigné s'appuie déjà largement sur la Métropole pour faire aboutir ses projets au plan urbain via la SPLA ViaSilva mais aussi l'entretien des voiries, l'éclairage public, la gestion des déchets ou celle de l'eau, ou encore la construction d'un équipement privé dédié au handball avec les aides de la métropole et tous ses partenaires. Ce schéma s'inscrit dans une vision prospective et les domaines concernés font l'objet de fiches actions identifiant les enjeux et les objectifs et les conditions de mise en œuvre avec leurs indicateurs d'évaluation.

Cette manière de travailler ensemble porte une dynamique de territoire dont Cesson-Sévigné est partie prenante.

Même si nous regrettons que notre groupe pas plus que les habitants n'aient été associés à la réflexion depuis trois ans, ni tenu informé via les compte rendus des conférences des Maires ou du comité de secteur présidé par le maire de Cesson-Sévigné, **nous avons voté favorablement à cette démarche constructive pour l'avenir des communes.**

Curieusement, **la municipalité s'abstient ou vote contre.**

De Salon Auto-Moto 2018, il n'y aura pas.

Créé en 2010 pour soutenir le tissu économique local en lien avec la présence de nombreux concessionnaires de l'automobile sur le territoire de Cesson-Sévigné, le Maire a annoncé en Conseil Municipal l'arrêt du salon auto-moto. Ce salon était pourtant devenu une référence départementale qui permettait d'accroître la visibilité des concessionnaires auprès des publics !

Compteurs Linky : choisir librement.

En séance du 27 juin 2018, notre groupe a posé une question orale relative à l'action de la municipalité en faveur de Cessonnais.es dont la vie est perturbée par une sensibilité particulière aux ondes électromagnétiques.

Si certaines actions comme l'enfouissement des lignes très haute tension nécessitent des budgets d'investissements conséquents, et une coordination avec le propriétaire du réseau (RTE), d'autres actions sont sans coût et relèvent du pouvoir de décision des maires. Il s'agit de la télé-relève des compteurs chez les particuliers.

L'installation des compteurs Linky par ENEDIS sur le réseau électrique basse tension, **propriété de la ville**, ne devrait pas se faire sans l'accord préalable des habitants. Nous avons donc demandé que la municipalité assure **la liberté de choix des habitants** par une négociation avec le délégataire en charge de l'exploitation du réseau électrique basse tension ENEDIS.

Les ondes électromagnétiques sont connues et font l'objet de normes anciennes autrefois limitées à quelques installations industrielles. Aujourd'hui la multiplication des usages : téléphonie cellulaire, Wi-Fi, Bluetooth, télérelève des compteurs, GPS, objets connectés, fait apparaître des problématiques nouvelles et mal encadrées par la réglementation qui peine à suivre les incessantes évolutions techniques. **Aussi les habitants doivent pouvoir choisir librement le niveau d'exposition auquel ils souhaitent être exposés à domicile.**

Pour nous rencontrer : les 15 et 29 septembre, salle du Pressoir de 11h00 à 12hh

et nous contacter pour toutes vos questions : groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

Christian Anneix, Sylvie Marie-Scipion, Claude Gérard, Claudine David, Alain Thomas, Annie Séveno

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

VIASILVA, LES FRUITS D'UNE VRAIE CONCERTATION

© SPLA VIASILVA



Atelier de concertation ViaSilva

Fidèles à nos engagements de 2014, la concertation autour du projet ViaSilva s'est poursuivie durant toute l'année 2016-2017. Dès 2015, plusieurs groupes de travail réunissant plusieurs centaines de Cessonnais et de Cessonnaises avaient co-construit le projet d'aménagement. Cette démarche s'est poursuivie dans la phase pré-opérationnelle. Depuis le début de l'année 2017, **deux groupes de travail sur l'habitat et sur la maison des proximités** se sont mis en place. Cette nouvelle séquence de concertation s'est déployée en quatre séances ayant réuni plus de **130 participants**.

Le **caractère innovant** de cette démarche collaborative créée à notre initiative doit être souligné. Elle n'a pas échappé aux organisateurs de la présentation nationale des grands projets urbains qui l'ont saluée comme tout à fait remarquable.

Les habitants inscrits à ces groupes ont échangé avec **l'ensemble des promoteurs immobiliers, des bailleurs sociaux et des architectes** désignés lors des attributions effectuées en fin d'année 2017 sur les îlots D1 (Pierrins Ouest) et B5 (Atalante ViaSilva).

Le groupe habitat a été l'occasion d'un véritable travail en commun entre habitants et acteurs du logement. Après avoir listé les nombreuses hypothèses d'usages des futurs logements autour de plusieurs thèmes (le logement, la résidence, le cœur d'îlot, le stationnement et les services mutualisés/communs), il a été demandé aux participants de s'approprier les usages, d'en proposer de nouveaux et de les hiérarchiser. Les groupes ont dû déterminer les atouts et limites de ces propositions et définir les conditions de réussite. L'ensemble de ce travail avait pour objectif de stimuler la réflexion des opérateurs

et de leurs architectes. À l'issue de ces échanges, la hiérarchie déterminée a permis d'approfondir ceux considérés comme les plus pertinents.

Participant à la spécificité des futurs quartiers de ViaSilva et véritable innovation en soi, la maison des proximités a tout d'abord fait l'objet d'une étude préalable afin de délimiter le concept de maison des proximités (taille du bâtiment, contenu des services proposés et niveau d'accessibilité à la population). Les opérateurs immobiliers participant au financement de ce projet ont aussi été force de propositions. L'objectif de la concertation était d'identifier un large éventail d'hypothèses d'usages, à destination des salariés et des habitants. Selon la même méthode que pour le groupe habitat, l'objectif était de nourrir la réflexion de la Ville de Cesson-Sévigné, de Rennes Métropole et de leurs partenaires pour la programmation de la maison des proximités. Les différents ateliers ont débouché sur un préprogramme (surface comprise entre 500 et 600 m², socle de base des services structuré autour de la conciergerie et de l'animation des quartiers) et sur les modalités pratiques de fonctionnement de cette structure commune (intégrant une étude financière et juridique du projet).

Le fruit du travail de ces deux groupes a permis de guider les élus dans leurs arbitrages. Les conclusions de ces derniers ont été présentées en réunion plénière le 26 juin dernier et feront l'objet d'une **présentation publique le 27 novembre prochain**.



François-Éric GODEFROY, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Patrimoine immobilier



Denis SCHNEIDER, Conseiller municipal délégué à ViaSilva

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 27 juin. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

M. le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage à M. Thomas GABLIN, menuisier à la Ville, décédé accidentellement le dimanche 10 juin dans l'exercice de ses fonctions de sapeur-pompier volontaire.

Le conseil municipal a décerné acte des informations suivantes : décisions prises dans le cadre des délégations du Maire depuis le 1^{er} janvier 2018, à savoir :

- une demande de subvention DETR pour la réalisation d'un accueil périscolaire à l'école Bourgchevreuil,
- une demande de subvention DETR pour les travaux de rénovation énergétique de la piscine,
- une augmentation saisonnière de l'encaisse à la régie du golf,
- un accord d'indemnité de 14 881,37 € émanant de Groupama à la suite du sinistre (incendie) de l'Atelier « espaces verts » de la Ville 45 Bd de Dézerseul.

Le conseil municipal est informé par M. PLEIGNET, Adjoint chargé des domaines de l'économie, agriculture, emploi, sécurité et accessibilité des établissements recevant du public de l'arrêt de la manifestation du salon auto du fait de la non-participation des principaux constructeurs français Renault, Citroën et Peugeot.

Dénomination de rue

La dénomination initiale de la « rue de la Touche Raoul » en « rue Busnel de la Touche Raoul » a été modifiée à l'unanimité.

Conventions

Les élus ont approuvé à l'unanimité :

- les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir entre la Ville de Cesson-Sévigné et la Société CELLNEX France pour l'implantation d'équipements techniques permettant l'évolution du réseau mobile ,
- les termes de la convention d'occupation du domaine public concernant la manifestation « Délices de Plantes » qui se déroulera les 22 et 23 septembre 2018
- les termes de l'avenant de résiliation de la convention avec Rennes Métropole relative à la maîtrise d'ouvrage unique concernant l'opération d'accompagnement de la ligne B de Métro automatique station et Pôle d'échanges Cesson-ViaSilva, aménagement du boulevard des Alliés ;
- les termes du contrat de mandat de réalisation d'infrastructure avec la SPLA ViaSilva concernant les travaux

Boulevard des Alliés, Route de Fougères, Route d'Acigné pour un montant HT de 686 750 €

Fresnerie

La dissolution du budget du Centre d'accueil de la Fresnerie au 31 décembre 2018 a été approuvée à l'unanimité et il a été accepté qu'à compter du 1^{er} septembre 2018, le bâtiment soit réaffecté à l'accueil des jeunes scolaires ou étudiants inscrits en filière ou option sport de haut niveau.

Rapport des crèches

Les élus ont pris acte du rapport annuel 2017 de la Société Crèche Attitude relatif à la gestion de la micro-crèche « Les Petites Pousses » et celui de la Société Babilou « Les P'tits Cœurs ».

Schéma de mutualisation entre Rennes Métropole et les communes membres de Rennes Métropole

La majorité souhaite une relation exigeante avec la Métropole mais le compte n'y est pas. Cette situation se traduit par un vote où l'abstention est majoritaire (2 Contre, 24 Abstentions, 6 Pour). Les nombreuses réserves accompagnant le vote sont à retrouver sur le site Web de la commune.

Emploi des travailleurs handicapés à la Ville

Les élus ont pris acte de l'information concernant la situation de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à la Ville de Cesson-Sévigné en 2017 (Obligation légale : 6 % des effectifs, réalisé 6,89 %).

Création et suppression de postes

- La création et suppression de postes dans le cadre de la nouvelle organisation des temps périscolaires a été votée à la majorité (6 voix Contre, 26 voix Pour). (9 modifications de postes et 14 créations de postes au tableau des effectifs représentant 252,27 heures créées en 35^e).
- Ont été adoptées à l'unanimité les suppressions de postes (éducateur des APS principal de 1^{ère} classe à temps complet et attaché à temps complet) du fait de départs d'agents et de réorganisation et la création d'un poste d'éducateur principal de 2^e classe à temps complet et d'un poste de rédacteur à temps complet.
- A été décidée à l'unanimité la création de deux postes à la Maison de l'Enfance dans le cadre du dispositif PEC (Parcours Emploi Compétence) à la suite des suppressions des dispositifs CUI (Contrats Uniques d'Insertion).

TLPE (Taxe Locale d'Équipement)

Les tarifs de la TLPE ont été actualisés à l'unanimité pour 2019 conformément au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'année n-2 calculé par l'INSEE à savoir +1,2%.



L'événement "Rendez-vous au jardin" parc du manoir de Bourgchevreuil le 2 juin avec la présence de la société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et le Campus de Saint-Exupéry de Rennes.

TOUJOURS PLUS DE VÉGÉTAL

La Ville a effectué de nombreux travaux et notamment dans le domaine des espaces verts. L'objectif est de remplacer les surfaces minérales, imperméables, par des surfaces végétales dès que cela est compatible avec l'utilisation des lieux. Ces travaux s'inscrivent dans le programme d'embellissement de la Ville afin de préparer au mieux la visite du jury national en 2019.

Enfin, l'entretien de ces nouvelles surfaces végétalisées sera réalisé à moyens de fonctionnement constants.

La place de Waltrop plus accueillante

Le premier site concerné par cette végétalisation a été la place de Waltrop avec des plantations effectuées en deux phases. Tout d'abord la mise en place de bacs avec des assises pour les passants. Les bacs pouvant être déplacés pour laisser la place à des animations.

La seconde phase a consisté à valoriser les surfaces en pied de mur de l'Hôtel de Ville afin de redonner une dynamique végétale. Les treillis en harmonie avec le mobilier urbain permettront aux plantes grimpantes de

s'épanouir et de redonner un peu de verticalité au végétal. Les plantations et la composition de ces massifs structurés essentiellement de plantes vivaces et de bulbes le printemps prochain ont été effectuées par l'équipe du service espaces verts de la Ville.

Mise en valeur du parc du manoir de Bourgchevreuil

Avant que le végétal ne fasse son apparition en pied de mur du manoir, la totalité des allées ainsi que la volière ont bénéficié d'une remise en état.

Les allées sont désormais accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Comme pour la place de Waltrop, l'idée était de mettre en place un fleurissement pérenne composé essentiellement de plantes vivaces et de bulbes printaniers avec une touche de végétaux taillés en topiaire pour rappeler l'esprit jardin à la française du parc. Le tout, toujours en lien avec le fleurissement composé de plantes annuelles et bisannuelles en alternance entre la période estivale et hivernale.

Passage du jury départemental du 9 juillet

Il a pu apprécier ces initiatives lors d'une visite blanche, réalisée avec les élus, des responsables des services de la Ville et les membres du jury départemental (Mme Valérie POTREL du comité départemental du tourisme, Mr René GENDROT président de la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et Mr Joël PERROUAULT président des Jardiniers brétiliens).

À la suite de la visite, la Ville dispose de son programme de travail pour préparer au mieux la visite du jury national en 2019.

L'objectif est de conserver notre 4^e fleur.



La place de Waltrop a bénéficié d'aménagements pour être plus accueillante.



Semaine du sport en entreprise : les salariés en ascension.



La fête de l'école de natation a eu lieu le mercredi 27 juin.



Beaucoup d'intérêt pour les performances lors de la fête de l'école d'athlétisme le mercredi 27 juin.



L'Escale, maître de l'organisation de l'animation à l'aire de jeux du Petit Marais le mercredi 27 juin.



L'événement incontournable : "Sortez c'est l'été", mêlant fête de la musique, bal populaire et feu d'artifice, a de nouveau attiré la foule le 30 juin.



La Ville a organisé le dimanche 1^{er} juillet la 3^e Fête des Familles dans le parc du Centre Culturel Pont des Arts 40 activités ludiques et sportives étaient à partager en famille. Un succès toujours au rendez-vous.



La députée Laurence Maillart-Méhaignerie a assisté à la fête des familles.



Passage du jury départemental le 9 juillet pour faire un point d'étape pour la conservation de la 4^e fleur.



Inauguration de l'exposition "Ceux de 14", réalisée par l'association Cesson Mémoire et Patrimoine.



La députée Laurence Maillart-Méhaignerie s'est rendue à l'exposition "Ceux de 14", présentée au manoir de Bourcchreuil tout l'été.

CHANTEPIE • VEZIN

PIERRE-YVES,
ÉLEVEUR
BIEN ÉLEVÉ

BRIN
D'HERBE

MAGASIN DE PAYSANS

www.brindherbe35.fr

BIO, FRAIS, LOCAL

FRUITS & LÉGUMES • VIANDES & CHARCUTERIES
CRÈMERIE • ÉPICERIE • PAINS • BOISSONS



Artwork - Brezitorrn / © Gwendal Le Flim



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

📍 PORTRAIT BENJAMIN MOUBECHÉ ET LORANE PEIX, ONT SORTI LEUR 1^{ER} DISQUE

Lorane Peix et Benjamin Moubeche, élèves du lycée Sévigné et passionnés de musique, ont sorti leur 1^{er} disque, intitulé "First Journey". « 1^{er} voyage. Cela nous correspond bien car c'est notre 1^{er} album et c'est l'histoire d'un voyage. First Journey est un tournant majeur dans notre aventure musicale. Il comporte cinq titres de styles variés » soulignent les deux artistes en herbe.

S'ils jouent depuis un an ensemble, ils ont toujours chanté. Lorane s'est mise au ukulélé, la guitare, la batterie et le piano. Benjamin joue de la guitare, de la basse, de la batterie, du piano, et utilise l'ordinateur quand il a besoin d'un son électronique. « Il est possible de se procurer le CD en réservant sur notre site Internet ou par téléphone. Il est en vente 10 €.» Pour se faire connaître, les deux jeunes ont créé la chaîne youtube "abenn".

Prochain projet ? « Faire un 2^e album avec plus de titres et en faisant un enregistrement professionnel. » indiquent les deux artistes.



Benjamin Moubeche et Lorane Peix.

"First Journey" CD

Tél. : 06 61 55 32 53

www.abenn-music.com

📍 ÉCONOMIE - COMMERCE ENJOY'S BURGER



Jérémy Blandin, salarié ; Kaman Ait Rahhou et Mohamed Ait el Kaid, gérants d'Enjoy's Burger.

Les deux frères Mohamed et Khalid Ait el Kaid se sont associés à Kaman Ait Rahhou pour ouvrir le restaurant "Enjoy's Burger" en plein cœur de la zone industrielle. « C'est notre première affaire. »

« Nous sommes spécialistes du Tacos et du Burger » précisent-ils. Les menus burger, sandwich et tacos sont déclinés avec différentes viandes et proposés en version végétarienne. À déguster sur place ou à emporter. « Nous proposons également la livraison gratuite à domicile et au bureau. » Il est possible de faire sa commande par Internet ou par téléphone (livraison gratuite à Cesson-Sévigné à partir de 15 € de commande).

Enjoy's burger est ouvert 7 jours sur 7 : du lundi au samedi, de 11h30 à 23h ; le dimanche et jours fériés, de 18h30 à 23h. Livraison : de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h30 (tous les jours sauf le dimanche et jours fériés : de 18h30 à 22h30).

📍 ENJOY'S BURGER

20 bis rue de Bray
zone Écopôle Sud-Est
Tél. : 02 99 51 45 08
www.enjoys-burger.com



Voyage(s)

➔ EXPOSITIONS

Voyage(s)

Les œuvres de Jacques Ruellan et Yves Doucin réunies au sein d'une même exposition. Jacques Ruellan peint la mer et la nature pour mieux capter les atmosphères poétiques de lieux vivants ou abandonnés. Yves Douclin, Toile d'Or du Salon d'automne de Paris en 2011 et Toile d'Or du Grand Paris en 2013 propose un parcours onirique,

symbolique et spirituel.

Galerie Pictura, du 4 au 29 septembre.

Trajectoires

Deux photographes, Christophe Simonato et Jacques Domeau font partager ViaSilva avant que ne s'engage la transformation des paysages.

L'exposition a été réalisée lors d'une résidence artistique d'une année, dans le cadre des rencontres ViaSilva.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, parc de la Chalotais.

Au fil des Saisons

Cette exposition photographique est un parcours dans l'imaginaire artistique des spectacles de la saison 17-18 et de ceux à venir en 18-19. L'iconographie, les textes et les différents supports de production constituent une collection à retrouver aussi à la médiathèque.

Septembre et octobre, hall du Pont des Arts et médiathèque.

➔ MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque reprend ses horaires d'ouverture habituels

Lundi : 15h-19h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-19h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

En dehors des horaires d'ouverture une boîte retours est à votre disposition 7j/7.

Attention : dans le cadre de Délices de Plantes, la Médiathèque sera fermée le **samedi 22 septembre**.

Modalités d'inscription et de prêt

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3

SI SERVICES à LA PERSONNE

MALO PETITS TRAVAUX
MULTISERVICES

17, Cours de la Vilaine
35510 Cesson Sévigné
malopetistravaux@gmail.com

06 08 68 41 98

Artisan Menuisier

**Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation**

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02



Succès des abonnements sur le site Internet du Pont des Arts

L'ouverture de la saison d'abonnement de la saison culturelle a eu lieu le lundi 25 juin. Comme l'année dernière, il était possible de choisir ses spectacles sur place, au Pont des Arts, mais aussi d'effectuer l'opération en ligne, via le site Internet du Pont des Arts, www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

Si des spectacles ne sont plus disponibles en abonnement, ils peuvent encore l'être en billet à la place. Pour vérifier cette information, il suffit de cliquer sur l'onglet « Billet à la place ».

Dans le cas contraire inscrivez-vous sur liste d'attente en envoyant un mail à pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr, et si des places se libèrent, vous serez contacté par le service Culturel.

mois). Vous pourrez emprunter : 15 documents (livres, revues, CD, textes enregistrés, partitions...)+ 3 DVD (uniquement sur les cartes adultes)
L'inscription peut être gratuite suivant certains critères (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi...).

Tout au long de l'année, la Médiathèque propose des animations gratuites et pour tous les âges. Renseignez-vous auprès des bibliothécaires, sur sa page Facebook et sur le site Internet www.mediathèque-cesson-sevigne.fr

- L'opération « Transats » continue !

La Médiathèque met à disposition gratuitement ses transats. Pour profiter des rayons de soleil de septembre, empruntez un transat en même temps que vos documents et installez-vous où vous voulez dans le parc de Bourgchevreuil !

- Concert de chanson française : la Girouette

La Girouette va où le vent la porte. Ses textes et ses mélodies, empruntés ici ou là viendront souffler à vos oreilles des airs tour à tour nostalgiques, souriants et décalés.

La Girouette a deux têtes ; Julie, au chant et au violon, et Yann, au chant et à la guitare. Une petite formation acoustique, pour des rencontres musicales intimistes et chaleureuses.

Samedi 6 octobre à 17h30

Gratuit - Tout public

Réservation conseillée au

02 99 83 52 00.

MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

La 35^e édition des journées européennes du patrimoine placée sous le thème de « L'art du partage » aura lieu **le samedi 15 et le dimanche 16 septembre**. L'Europe du patrimoine c'est aussi, pour cette année du centenaire de l'armistice, l'Europe de la mémoire.

Le musée des transmissions à cette occasion sera ouvert le samedi de 13h à 18h30 et le dimanche de 13h30 à 17h30. Gratuit depuis le 1^{er} janvier, il le sera également pour ces Journées. Au programme, la présentation en continu des trésors des Régiments de Transmissions par les transmetteurs eux-mêmes qui partageront leurs expériences opérationnelles avec le public ainsi que des visites guidées à 15h le samedi et le dimanche.



Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

02 30 96 47 07

dosmond@francehygieneventilation.fr

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE
HYGIÈNE
VENTILATION



www.francehygieneventilation.fr

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE

CHANTEPIE • VEZIN

PIERRE-YVES,
ÉLEVEUR
BIEN ÉLEVÉ

BRIN
D'HERBE
MAGASIN DE PAYSANS

BIO, FRAIS, LOCAL

FRUITS & LÉGUMES • VIANDES & CHARCUTERIES
CRÈMERIE • ÉPICERIE • PAINS • BOISSONS

www.brindherbe35.fr

Artwork : Breizhorm / Gwendal Le Flem



👉 CLUB DES POISSONS VOLANTS

Le club de canoë-kayak propose une activité de loisir et de compétition en eau calme et eau vive toute l'année. Il est possible de débiter à partir de 7 ans (brevet de natation obligatoire) avec le matériel de navigation club. Compétitions, week-end, stages pendant les vacances scolaires, section sport/santé/bien-être sont proposés, le tout dans une ambiance conviviale et sportive.

Séance découverte le **mercredi 5 septembre** de 14h à 18h avec les licenciés du club.

Reprise des séances le mercredi 12 septembre.

Contacts : Sarah Lyphout, éducatrice sportive 06 70 82 89 66 ; Laurence Dubois, présidente de l'association 06 79 88 82 80
lespoissonsvolants35@gmail.com
www.asckpv.wordpress.com

👉 OCC YOGA

Reprise des cours, à compter du 10 septembre.

Nouveau : deux cours Ashtanga (Yoga Dynamique) débutants.

Lundi, de 19h-20h30 (École de Bourgneuil - Petite Salle) et mardi, de 12h15 à 13h30 au château de la Monniais.

YOGA pour enfants (7 à 12 ans)

Le "Cours enfants" conduit par Maryse, enseignante diplômée, exerçant depuis plus de 10 ans, se poursuit pour une seconde année.

Objectifs : aider les enfants à développer la créativité, la confiance en soi pour un meilleur épanouissement.

Renforcer la souplesse physique pendant la période de croissance.

Pratique : petits groupes d'âge.

Organisation : à l'École de Bourgneuil (Salle Polyvalente) le mardi : 7-12 ans de 16h45 à 17h45

Coût saison 2018-2019 : 110 €.

Contact-Inscription :

occ.yoga@gmail.com

👉 ZUMB'ATTITUDE

L'association propose des cours de zumba, zumba kid's, piloxing, renforcement musculaire et postural ball.

Contact : zumbattitudecesson@orange.fr

👉 OCC SOPHROLOGIE

- Une réunion d'information ouverte à tous les débutants et sans engagement est prévue le **mercredi 12 septembre** à 19h au siège de l'OCC : 43, bd de Dézerseul.

- Début des cours pour les débutants le mardi 18 septembre de 19h30 à 20h30 à l'OCC sophrologie ou le mercredi 19 de 18h30 à 19h30 à l'OCC sophrologie. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.

👉 OCC GYMNASTIQUE

L'OCC Gym, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique a un nouvel entraîneur Ilona, qui assurera les cours, aidée de Maëlle et Greg pour cette année.

Pour cette rentrée :

Les cours de baby-gym sont ouverts aux plus jeunes, filles ou garçons, dès l'âge de 3 ans.

Les cours de gymnastique adultes, hommes et femmes, sont proposés sous deux formes : soit du renforcement musculaire, soit des agrès, avec possibilité de pratiquer les deux pour les plus courageux...

Les cours de gymnastique tous niveaux aux agrès (Barres, Poutre, Sol et Saut) sont assurés en loisir ou en compétition uniquement pour les filles, des plus petites aux plus grandes. Contact : www.occgym.sportsregions.fr ; occgym@orange.fr

👉 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

À noter sur votre planning de rentrée 2018/2019 : s'initier à la gym-tonique (cardio,abdos-fessiers, gliding discs...) mais aussi : à la gym-équilibre, à la marche nordique, au stretching, au Pilates, au bodyzen, à la natation, aux danses du monde. Nouveau cours pour cette rentrée : latino fitness. Des cours de gym spécial Homme et la Récréagym pour les petits de 3 à 6 ans sont également proposés.

Suivez le club sur sa page Facebook ou www.gym-cesson35.fr

Contact : Yvonne Pascal 06 95 66 33 10 ou gymcesson@gmail.com

👉 RANDO NATURE

Rando Nature vous propose des randonnées de 8 à 9 km à Cesson-Sévigné et ses environs. Rendez-vous le lundi et le jeudi à 14h, parking en face de la salle Paul Janson.

Reprise de l'activité le **lundi 17 septembre**.

Inscriptions et renseignements : 02 99 83 15 49 ; 06 85 42 48 89 ; 09 67 59 78 61.

👉 GOLF

- Stages de golf débutants et perfectionnement adultes à partir du 4 septembre et durant 10 semaines. 8 séances 1h + 2 séances 2h. Possibilité le mardi, jeudi, et samedi.

Durant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours. Une analyse du swing vous sera proposée grâce à la vidéo.

Tarifs : 140 € + 39 €.

- École de golf (7-17 ans)

6 à 10 élèves par groupes d'âge et de niveau. 1 heure, chaque mercredi, durant l'année scolaire :

160 € l'année + 39 € + licence + photo Certificat médical obligatoire

Inscription et réservation : Philippe Poncet au 06 21 91 53 90



👉 PALMARÈS SPORTIF

Le palmarès sportif de la Ville a été dévoilé le mardi 26 juin au Carré Sévigné en présence du Maire, Albert Plouhinec. La soirée a été animée par Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, vie associative et sécurité publique et Dominique Duvigneau, éducateur sportif de la Ville.

La sportive de l'année est Anaïs Bernardy (AS Canoë-Kayak-Les Poissons Volants). Camille Beaumont, de l'OCC Tir à l'arc, a été désignée bénévole de l'année 2018. Bénévole depuis 1989, 29^e année comme membre du Comité d'Administration du Club, dont 6 ans de présidence.

👉 OCC FOOTBALL

Une rentrée marquée par l'obtention du Label Jeunes Élite



Le 13 juillet dernier, le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur a décerné le « Label Jeunes Élite » à l'OCC Football, jusqu'au 30/06/2021. Cette distinction, la plus haute possible (moins de 20 clubs en Bretagne la possède), vient récompenser le travail accompli par l'ensemble du club, aussi bien sur le plan sportif, qu'associatif. C'est un niveau d'exigence accru s'inscrivant dans le projet club mais qui nécessite aussi la constante mobilisation du club et de ses bénévoles avec l'appui de tous ses partenaires.

... et une recherche active de bénévoles

Avec plus de 600 licenciés, une douzaine d'équipes à onze, les jeunes de l'école de foot, les besoins du club restent importants en ce début de saison. De nouveaux bénévoles sont recherchés pour des actions très variées (logistique, administratif, vidéo, service foyer... c'est ouvert à toutes et tous !)

Rentrée de l'école de foot

Réunion de rentrée pour tous les joueurs et parents de l'école de foot **samedi 1^{er} septembre** au Foyer du club : catégories U6 à U11 (nés entre 2008 à 2013), Catégorie U13 (nés en 2006 et 2007) ; horaires : voir le site Internet du club. Reprise des séances le 5 septembre pour les U6 à U9 ; les U11 et U13 ont déjà repris depuis le 20 et 27 août.

Les matchs des équipes seniors ligues de septembre Championnats, stade de Dézerseul

Seniors contre St Brieuc Ginglin **dimanche 2 septembre** à 15h30 ; seniors R2 contre Liffré **dimanche 9 septembre** à 15h30 ; seniors R1 contre Begard CS **dimanche 23 septembre**.

Contacts : 02 99 83 96 63 ; 06 25 73 54 64 ; site Internet : occessonfootball.com

👉 ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Venez essayer le tir à l'arc et vous inscrire lors des Portes Ouvertes à la salle Beausoleil les **lundis 10 et 17 septembre** de 18h45 à 20h15 et le **samedi 15 septembre** de 10h à 11h45! Inscription à partir de 10 ans avec un certificat médical. L'école de tir pour les débutants, jeunes et adultes, est encadrée par des entraîneurs diplômés de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Réinscriptions durant les Portes Ouvertes. Pour en savoir plus sur les tarifs, horaires des séances et modalités d'inscription, ainsi que pour suivre les résultats aux championnats de nos archères et de nos archers, le site : www.archers-de-sevigne.fr, Facebook "Archers de Sévigné".

👉 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une rentrée marquée par de nouvelles activités : cross-training (sport santé) : le mardi à 20h30 ; aéro-lation : le vendredi à 18h30 ; pilates : 1 cours supplémentaire le mardi à 14h, stretching : 1 cours supplémentaire le jeudi à 15h. Toutes ces activités se déroulent à l'Espace Sportif Bourgneuil.

Permanences inscriptions : lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 septembre, de 15h30 à 17h30, à l'Espace Sportif Bourgneuil. Reprise des activités à partir du lundi 17 septembre. Contacts : Yvonne Pascal, présidente, au 06 95 66 33 10 ; gymcesson@gmail.com ; www.gym-cesson35.fr ; Facebook

👉 CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Calendrier Lidl Starligue 2018-2019 : Cesson Rennes Métropole handball débutera au Palais des sports le **mercredi 5 septembre** contre Tremblay. Le 2^e match à domicile aura lieu **jeudi 19 septembre** contre Toulouse.

👉 OCC VIET VO DAO

(Art martial vietnamien). Les cours reprendront le 12 septembre à 20h, salle des arts martiaux, allée de Champagné. Les cours auront lieu les mercredis de 20h à 22h et les vendredis de 20h30 à 22h. Ouverture cette année d'une section gymnastique énergétique (khi cong, taï chi), les vendredis de 20h30 à 21h30. Tarifs : viet vodao : adultes : 140 € ; enfants (- 15 ans) : 90 € ; khi cong, taï chi : 90 €. Contact : JM. Leriche au 02 99 83 81 86.



LES PETITS CHANTEURS DE ST MARTIN

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin de Cesson-Sévigné, reprendront leurs répétitions le vendredi 14 septembre à 17h15 salle Saint-Martin au presbytère. Le chœur, affilié à la Fédération Française des Petits Chanteurs, accueille les jeunes à partir de 8 ans, ainsi que des adultes pour les voix de

ténor et de basse.

Par le chant choral, les petits chanteurs découvrent les différents aspects de la musique.

Une formation vocale est dispensée tout au long de l'année lors des répétitions, des stages...dans une ambiance amicale.

Le répertoire est varié, allant du chant classique, sacré, à la chanson profane.

Des concerts, des rencontres avec d'autres chœurs...sont prévus.

Le chœur recrute, n'hésitez pas, venez vous joindre à ces chanteurs.

Renseignements : Philippe Peloil : 06 70 44 77 85 (chef de chœur) ; Yves Hamard : 02 23 27 10 96 (président)

ACL : ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Dates à retenir :

Inscription à l'association pour l'année 2018/2019 les 3, 4, 6, 7, 10 et 11 septembre de 14 h à 16 h 30 salle 1 centre de loisirs.

Journée portes ouvertes et inscriptions aux ateliers le **jeudi 13 septembre** de 9h30 à 12h30, grande salle de la Touche Ablin.

Reprise des activités le 17 septembre. Assemblée générale **vendredi 28 septembre** à 14h30 à l'Auditorium du Pont des Arts.

Permanences à l'accueil, 1^{er} étage, centre de loisirs, les mardis et jeudis de 14h à 16h30 à partir de septembre.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - ST VINCENT RENNES EST

Le groupe Scouts et Guides de France St Vincent - Rennes Est, membre de l'association internationale SGDF reconnue d'utilité publique et ouverte à tous, souhaite faire découvrir le scoutisme au plus grand nombre de jeunes de 6 à 17 ans sans distinction de culture, de croyance ou d'origine sociale. Les listes d'attente s'allongent dans le groupe, qui a donc

besoin de plus d'animateurs, chefs et cheftaines bénévoles, pour permettre une éducation des jeunes par les jeunes qui s'appuie sur une pédagogie de l'action et de la vie d'équipe adaptée à chaque tranche d'âge, d'apprendre aux jeunes à être acteurs et actrices de leur épanouissement et à vivre des projets et activités ludiques en pleine nature.

Etre chef et cheftaine chez les Scouts et Guides De France c'est prendre des responsabilités et construire des projets au service des jeunes que l'on encadre et anime. C'est une expérience riche, une grande aventure personnelle et collective, des moments inoubliables d'actions, de partage, de vie d'équipe dans le respect de l'environnement.

Contact : 02 23 45 27 40 ; sgdfrennesest@gmail.com

CESSON RETRAITE ACTIVE

Les inscriptions pour la saison 2018-2019 auront lieu les 7, 12, 19 et 21 septembre de 14h à 17h30, salle de la Touche Ablin. Ces dates doivent être respectées. Le dossier doit être complet pour être inscrit (liste sur le site Internet).

Mardi 2 octobre à 14h30, salle de la Touche Ablin, Réunion pour finaliser le programme des animations de la saison 2018-2019 : galette des rois de l'association, repas des aînés, fêtes de fin d'année dans les maisons de retraite. L'activité est toujours en attente d'un renfort.

www.retraiteactive35.fr

COMITÉ DES FÊTES

Appel à bénévoles Braderie du 7 octobre 2018

Comme les années passées, la préfecture est exigeante pour la tenue des manifestations recevant du public. Le comité des fêtes a besoin de 80 bénévoles, afin d'assurer la sécurité. Les personnes désirant donner un peu de leur temps peuvent se faire connaître au

02 99 83 37 65 ou 06 86 86 41 88

.Une réunion rassemblant tous les bénévoles est programmée le **jeudi 13 septembre** de 18h30 à 22h30 dans la grande salle du centre de loisirs.

Permanences les **lundis 17, 24 septembre et 1^{er} octobre**, de 14h à 18h ; **les mercredis 12, 19, 24 septembre** de 14h30 à 18h ; **les samedis 15, 22 et 29 septembre** de 9h à 12h, au manoir de Bourgchevreuil pour les bradeurs.

contact@braderie-cesson-sevigne.com

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Reprise des permanences le **mardi 4 septembre** à 14h. stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul..Pendant 3 jours : mardi 4, mercredi 5, et jeudi 6 septembre, de 14h à 17h, tous les vêtements hommes, femmes, enfants, linge de toilette et de maison seront soldés à moins 50%.

Comme chaque année, les membres du Vestiaire Solidaire seront installés devant les grilles du Stade de Dézerseul pour la Braderie de Cesson-Sévigné, le dimanche 7 octobre. *Contact : 02 99 83 30 37*



➔ CESSON ARTS ET POÉSIE : FOIRE AUX ARTS

La 10^e édition de la foire Aux Arts aura lieu le **dimanche 9 septembre** de 10h à 18h, cour du centre de loisirs. Cette manifestation à caractère festif regroupe une cinquantaine d'artistes : des écrivains, des peintres et des sculpteurs qui viennent proposer leurs créations.

Une partie des bénéfices est reversée à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Entrée libre.

➔ PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

Catéchèse des enfants et des jeunes : journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions le **mercredi 12 septembre** de 9h à 19h sans interruption, à l'Espace Jean XXIII (allée du Muguet en face du cinéma), pour les enfants de l'Éveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), la préparation à la première communion, les jeunes de 6^e ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5^e et 4^e) et pour la confirmation (3^e et 2nde). La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.

➔ AESCD

L'association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari organise l'exposition "Culture et sport pour la paix et la cohésion sociale à Dankassari" (Niger) jusqu'au 28 septembre

à la médiathèque. Saisis sur le vif par le photographe Abdoul Aziz Soumaïla, quelques moments de la manifestation culturelle et sportive organisée par la commune rurale de Dankassari pour la paix et de la cohésion sociale début mars 2017 : musique, danses, lutte nigérienne, sharo (concours de bravoure peul), courses à pied, à cheval, à dos de chameau, artisanat et culture traditionnelle... avec un public nombreux et enthousiaste. La commune rurale de Dankassari au Niger est en coopération décentralisée avec la Ville de Cesson-Sévigné. Cette exposition est une coproduction de l'AECIN (Association d'Échanges Culturels Ille-et-Vilaine Niger) et de l'AESCD (Association d'Échanges Solidaires Cesson Dankassari) soutenues par la Maison Internationale de Rennes.

Contact : aescd@tarbiyya-tatali.org

Site web www.tarbiyya-tatali.org

➔ ITALIAMIA

L'association continue à assurer des cours de langue de différents niveaux et des cours de cuisine, à participer au Festival Filmissimo du film italien et à informer sur les projections de films italiens dans les environs. Elle a également mené deux soirées-conversation à thème autour d'un buffet et une rencontre avec la Maison des jeunes dans le but de faire découvrir la culture et la cuisine italiennes.

Contact : 06 52 12 78 33 ; www.italiamiaCesson.wordpress.com

➔ CESSON VACANCES NATURE

Une réunion pour l'élaboration du planning des randonnées pédestres saison 2018/2019 aura lieu le **jeudi 6 septembre** à 18h à la salle du Pressoir.

Adhésion familiale annuelle CVN 20 €, valable pour toutes les activités du 01/09/2018 au 21/08/2019.

CVN propose un réveillon du 31 décembre 2018 à Morzine-Avoriaz,

Contact : *secrétariat CVN, ouvert le mardi et le jeudi de 16h à 18h et sur rendez vous.* ; 02 99 83 16 38 : cvn@orange.fr www.cesson-vacances-nature.asso.fr

LIBERTÉ COURS

Partenaire de ta réussite

Soutien scolaire / Collège, Lycée Maths - Physique - Chimie

CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

38, rue du Muguet - 35510 Cesson-Sévigné

libertecours.fr - 06 47 10 40 38



📍 LE BAGAD DE CESSON-SÉVIGNÉ

De nombreux Cessonnais sont venus assister à la répétition publique donnée par le bagad jeudi 2 août, parvis du Pont des Arts, juste avant sa participation au Festival Interceltique de Lorient où le bagad évolue en 1^{ère} catégorie depuis l'année dernière. Il s'est classé en 13^e position. Il cultive une musique bretonne teintée de mu-

siques du monde.

Parmi ses diverses prestations : le Bagad a joué au festival les Vieilles Charries le 19 juillet avec le projet No Land (Olivier Mellano et Brendan Perry). La tête d'affiche était Dépêche Mode ! Chaque année, de nouveaux sonneurs rejoignent les rangs du bagad classé en première catégorie.

Sonneurs confirmés ou débutants, chacun trouve sa place. L'association est également très impliquée dans la formation musicale de ses membres, ainsi des cours de bombarde, cornemuse, caisse-claire et percussions sont dispensés au sein du bagadig (petit bagad) et du skolaj (école de formation). Ces cours sont encadrés par des sonneurs et batteurs bénévoles du bagad ou par des animateurs salariés. Une porte ouverte est organisée **samedi 8 septembre**, de 14h à 16h30, au local de l'association à la Frinière. Ces moments d'échanges sont l'occasion de découvrir les instruments du bagad, de discuter avec des membres du groupe et de s'inscrire pour ceux qui le souhaitent.

📍 CERCLE CELTIQUE

Le Cercle Celtique de Cesson-Sévigé clôturera sa saison estivale en fanfare ! En raison des travaux au Carré Sévigé, l'association vous propose un événement haut en couleur le **vendredi 28 septembre** salle du Triptik à Acigné.

Intitulée Carte blanche au Cercle Celtique de Cesson-Sévigé, elle proposera le triptyque suivant :

1 soirée - 2 ensembles scéniques - 4 créations originales.

Venez découvrir (ou redécouvrir) les créations 2017 et 2018 des deux ensembles scéniques phares du Cercle Celtique de Cesson-Sévigé.

Au programme : Resist'Danse par Les Perrières (création 2018) ; #Dansez! par Les Perrières (création 2017); Sur quel pied danser ? par la Compagnie Keanoz (création 2018) ; Ta Panda Rei par la Compagnie Keanoz (création 2017). Tarifs : 10 € ; réduit (adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi) : 8 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservation :

www.cerclecesson.org/boutique
2 - Auprès des adhérents de l'association.

Informations : 06 63 29 99 62
yann@cerclecesson.org

📍 AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie jeudi 29 novembre "Noël au Cabaret Moustache à Nouvoitou". Déjeuner spectacle et ensuite place à la danse avec un animateur accordéoniste. Prix : 79 € par personne. Départ à 11h15, boulevard de Dézerseul. Inscription avant le 2 octobre.

Contacts : 02 99 83 25 04 ;
02 99 62 00 29

📍 ATELIER DES PETITES MAINS

Les cours de couture et de modélisme reprendront à compter du lundi 17 septembre. "L'Atelier des petites mains" est situé au 19, rue du Réage. Ces cours sont proposés pour personnes débutantes ou confirmées à partir de 10 ans. Différentes formules sont proposées.

Contact : Bénédicte Ozolins au
06 87 40 37 61 ; www.l-atelier-des-petites-mains-cesson-sevigne.fr

📍 ACERAM

Reprise des collectes de papiers, journaux et livres **samedi 8 septembre** de 9h à 12h, sur le parking du collège face à l'Espace Sportif Bourgchevreuil.

📍 ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Collecte **mardi 4 et mercredi 5 septembre**, de 12h à 19h à l'Espace de Grippé.

📍 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigé »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 8 SEPTEMBRE,

DE 9H À 12H30, SALLE DES TENNIS MUNICIPaux, RUE DE LA CHALOTAIS

Salle des tennis municipaux, rue de la Chalotais, de 9h à 12h30, plus de 80 associations seront présentes lors de ce forum dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, l'éducation, le social ou la citoyenneté. Les structures municipales seront également au rendez-vous : service des sports, base sports nature, golf, piscine, l'Escalade ainsi que les écoles municipales d'arts, la Médiathèque, programmation de la Saison Culturelle.

Les associations

Sports

ASCK Les Poissons Volants, Association sportive du golf, Athlétic Club Cessonais, Celta club futsal, Cesson force athlétique, Cesson Grand Large, Défenses tactiques, Élan Cesson, Fitness à Cesson, Cesson-Sévigé Tennis Club, Gymnastique volontaire, le Temps du Tchi, Cesson Rennes Métropole Handball, L'irréductible Kop, Gardez-vous du chien, Haliotis Plongée, Zumb'attitude. OCC : Aïkido, Badminton, Basket, Cyclotourisme, Cœur et santé ; Cyclisme, Escalade, Escrime, Football, Gymnastique, Judo, Karaté, Natation triathlon Palets, Pétanque, Rando, Sophrologie, Taï chi chuan, Tennis de table, Tir à l'arc, Viet vo dao, Volley, Yoga, Union OCC.

Culture et patrimoine

Amac 35, Association paroissiale, Ba-

gad de Cesson-Sévigé, Chœur Sévigé, Country Road, En Piste, Kifekoi, les Petits Chanteurs de Saint-Martin, OCC let's have fun, Vidéo Club Cessonais, Cesson Mémoire et Patrimoine, Cercle Celtique de Cesson, Compagnie Les Bouffes de l'Ouest, Fufus de l'Ouest, Divertimento, Émotions et créations, Euphonie, Italiamia, La Saltarelle, Les Amis de l'Orgue, OCC Les Aristofans, Ô les arts.

Action sociale et solidarités

ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), Action Emploi Cesson, ADMR (Aide à domicile en milieu rural), Amicale des donateurs de sang bénévoles, France Parrainages, Secours Catholique, Action, AESCD (association d'échanges solidaires de Cesson-Dankassari), Secouristes Français Croix Blanche, association d'animation résidences

Automne et Beausoleil, Vestiaire solidaire.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne

ACEVEH (association Cesson vivre en harmonie), Le Panier Cessonais-Amap, Alliance pour Cesson-Sévigé, FCPE (écoles, collège, lycée), Union nationale des combattants.

À noter : la présence des ambassadeurs du tri, de Rennes Métropole.

Loisirs

Association Cesson Loisirs, LabocCesson, Cesson Vacances Nature, Cesson Retraite Active, Comité des fêtes, Les Ateliers du Chardon.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

